

BTP CFA d'Eure-et-Loir  
4 rue Vlaminc  
CS 50122  
28008 CHARTRES Cedex  
Tél. : 02-37-88-48-50

A Chartres, le 14/02/2012

Madame l'administratrice, Messieurs les administrateurs,

Suite au préavis de grève déposé le 06/02/2012, nous tenons à vous informer que 58% du personnel de BTP CFA de l'Eure-et-Loir a débrayé le 14/02/2012 (de 10h à 12h) en solidarité avec les deux collègues de Saint-Pierre-des-Corps visés par une procédure de licenciement. Cette solidarité ne se limite pas à la seule Région Centre puisque des motions de soutien sont parvenues d'autres CFA du réseau CCCA-BTP.

Le 25/01/2012, lors de sa venue dans notre établissement, Mme Mériaux, Présidente de l'Association, nous a affirmé qu'aucune menace ne pesait sur l'ensemble du personnel et qu'aucune mesure ne serait envisagée avant la prise de fonction de Mme Laizeau, Secrétaire Générale. Or, les courriers de convocation à l'entretien préalable reçus par nos deux collègues sont datés du 25/01/2012.

Vous comprendrez donc que nous ne pouvons qu'être choqués par la concomitance des dates. Aussi, nous condamnons avec véhémence cette méthode.

Créée depuis le 04/01/2012, une des premières décisions importantes de l'Association Régionale vise à attaquer des emplois. Eu égard à la gravité des faits, nous nous inquiétons de l'orientation et de la nature des prochaines décisions.

Nous aspirons à pouvoir travailler dans la sérénité pour assurer une formation de qualité.

Souhaitant que ce courrier reçoive un écho favorable, nous vous prions d'agréer, Madame l'administratrice, Messieurs les administrateurs, nos salutations distinguées.

*Le personnel gréviste*

Copie à Madame la Présidente de BTP CFA Centre.